# PLAN DE RÉSILIENCE DU DISTRICT CENTRAL

SDC DISTRICT CENTRAL




Hélène Veilleux lors de son mot d'ouverture des Assises d'affaires - **9 juin 2026**

# Préface

Depuis des décennies, le District Central fabrique, transforme, assemble et invente. Avec ses 2 170 entreprises, ses 25 000 travailleurs et un potentiel dépassant les 40 000 emplois, il forme un écosystème productif unique où se côtoient manufacturiers, créateurs, artisans et entrepreneurs. Un tissu économique dense qui a traversé les crises sans jamais cesser de tourner et qui ne se contente pas d'exister. Aujourd'hui, le District Central n'est donc pas en quête d'attention, mais de reconnaissance.

Cette résilience s'est construite dans le quotidien, portée par des gens d'affaires qui se connaissent et s'entraident, des propriétaires investis dans leur territoire et des partenaires qui choisissent, jour après jour, de bâtir ensemble.

Mais avec le temps, la pression immobilière s'est intensifiée. Certains cadres bâti et composantes du domaine public se sont dégradés. Jusqu'à tout récemment, des décisions d'aménagement peinent encore à prendre pleinement en compte la réalité des activités productives sur le terrain. Pendant ce temps, le territoire continue d'absorber les chocs économiques, urbanistiques et climatiques, sans toujours avoir voix au chapitre sur les décisions qui façonnent son avenir.

Ce plan part d'un constat simple : le District Central mérite mieux qu'une résilience subie. Il a gagné, parce qu'il apporte chaque jour à l'économie montréalaise et à la vitalité de la ville, le droit à une résilience organisée, pensée, structurée et portée collectivement.

C'est l'ambition de ce document. Il ne s'agit pas d'un vœu pieux. Chaque axe qu'il propose répond à un constat documenté; chaque levier, à un besoin exprimé par celles et ceux qui font vivre ce territoire au quotidien. Préserver et moderniser les espaces productifs et créatifs. Faciliter les déplacements des travailleurs et la circulation des marchandises. Renforcer l'attractivité du territoire et la compétitivité des entreprises. Bâtir une gouvernance qui dépasse les cycles politiques et faire rayonner ce qui le rend unique.

Mais surtout, ce plan repose sur une conviction : les solutions existent déjà en partie ici, dans l'expérience de celles et ceux qui font vivre ce territoire, dans l'engagement de nos partenaires et dans notre capacité à rassembler des acteurs aux réalités différentes autour d'un objectif commun.

D'ici 2035, nous voulons que le District Central soit reconnu, protégé et gouverné comme le cœur productif de Montréal et comme un territoire de référence en matière d'innovation, de collaboration et de résilience urbaine. Un territoire où l'on peut créer, produire, prospérer et transmettre.

C'est ce pari que ce plan nous invite à faire, ensemble.

**Hélène Veilleux**
Directrice générale
SDC District Central

# Table des matières


Pourquoi un plan de résilience ..... 4

Diagnostics et constats ..... 6

Vision 2035 du territoire ..... 8

Plan d'action..... 9

Conditions de mise en œuvre et opportunités ..... 11

Suivi et évaluation des résultats ..... 13

Conclusion : préparer l'avenir ensemble ..... 14

Liste des contributeurs ..... 15




Les Assises d'affaires - Atelier : produire au District Central **- 9 juin 2026**



Atelier avec le conseil d'administration de la SDC – **24 février 2026**

# Pourquoi un plan de résilience

Un plan de résilience territoriale, dans le contexte de District Central, désigne un cadre qui vise à renforcer la capacité du territoire à s'adapter et à se transformer face aux pressions économiques, environnementales et sociales.

Ce plan est le résultat de « La Grande fabrique de résilience du District Central » - une démarche de consultation et de cocréation avec les acteurs du milieu :

- **Des ateliers, entrevues et sondage** avec plus de 150 entreprises et organismes (printemps 2026) ;
- **Les Assises de résilience (juin 2026)** — un événement rassembleur percutant ayant mobilisé 61 participants ;
- **Un Manifeste de résilience** — un positionnement définissant la vision et les valeurs du territoire.

Ce plan s'appuie sur une vision systémique qui reconnaît que la résilience du District Central dépend de plusieurs dimensions interdépendantes.

## DIMENSION ÉCONOMIQUE

La capacité du territoire à maintenir une économie diversifiée, productive et innovante, à s'adapter aux transformations des marchés, de la main-d'œuvre et des chaînes d'approvisionnement, et à préserver les conditions nécessaires dont l'abordabilité, pour répondre aux besoins des entreprises et des activités créatives.

## DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

La présence de travailleurs qualifiés, de réseaux de collaboration solides et d'un environnement capable d'attirer, de retenir, de soutenir, de rassembler et de déplacer efficacement les personnes qui font vivre le territoire.

## DIMENSION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

La capacité du territoire à s'adapter aux changements climatiques, à gérer durablement ses ressources dont les matières résiduelles, tout en soutenant une économie de proximité, circulaire et sobre en carbone où les activités productives, les circuits courts et les synergies entre entreprises contribuent à réduire l'empreinte environnementale de la métropole.

## DIMENSION INSTITUTIONNELLE ET DE GOUVERNANCE

La capacité collective d'agir grâce à une collaboration accrue entre entreprises, propriétaires, organismes, institutions et administrations publiques, afin de soutenir une vision et des actions partagées, cohérente, transparente et prévisible de son développement à long terme.

## DIMENSION TERRITORIALE, IMMOBILIÈRE ET DES INFRASTRUCTURES

Les espaces locatifs capables d'accueillir des usages productifs et créatifs. Un territoire accessible pour les travailleurs grâce à un transport collectif performant, complété par des réseaux efficaces pour le transport des marchandises et autres modes de déplacement. Les infrastructures et les aménagements adaptés aux fonctions économiques, créatives, résidentielles et communautaires qui se renforcent mutuellement, dans le respect de la vocation productive du territoire.

**Ce plan de résilience** vise à donner au District Central les moyens de traverser les grandes transitions économiques, climatiques, technologiques et urbaines sans perdre ce qui fait sa force : sa vocation productive, sa capacité d'innovation, son esprit de collaboration et son rôle stratégique dans l'économie montréalaise.

Volontairement ambitieux, ce plan reflète la volonté des acteurs du District Central de se doter d'une vision commune et d'actions structurantes pour renforcer la résilience du territoire à l'horizon 2035. Bien que plusieurs défis contemporains dépassent l'échelle d'un quartier d'affaires, le plan mise sur les leviers que le milieu peut réellement influencer et mobiliser. Il s'appuie sur la force de concertation de la SDC District Central, sur l'engagement de ses partenaires et sur la capacité du territoire à agir collectivement là où son impact peut être le plus significatif.



Myriam D. Jutras (SDC), ainsi que Teresa Gesing et Lise-Marie Cayer de Core Fabrics, lors d'une visite de l'entreprise **- juin 2026**

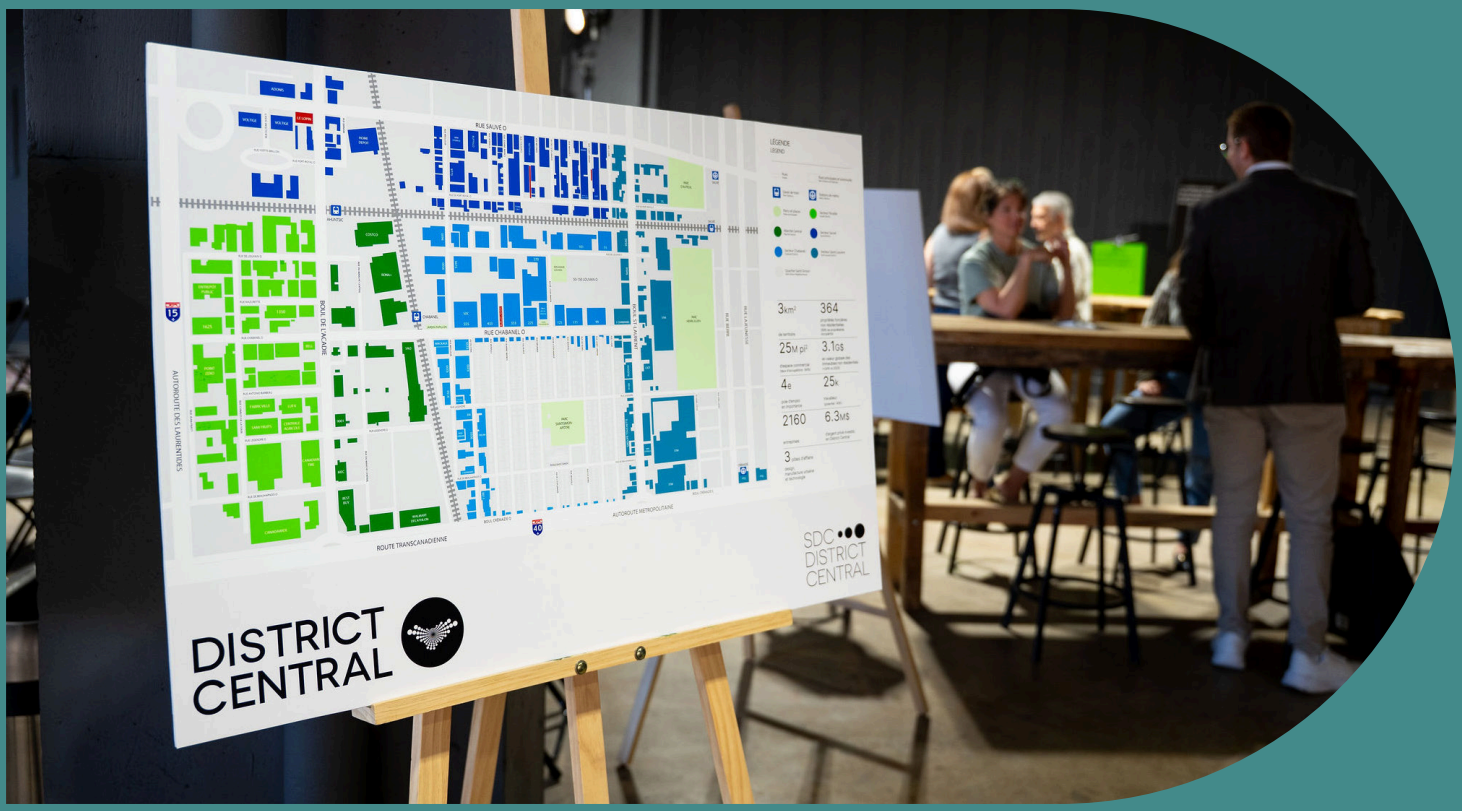


Les Assises d'affaires - carte du territoire du District Central par secteur **- 9 juin 2026**

# Diagnostics et constats

## UN TERRITOIRE TOUJOURS PRODUCTIF

Le District Central occupe une place unique à Montréal : un quartier d'affaires industriel où la fabrication, la création, le design, la technologie, l'agroalimentaire et la logistique cohabitent au quotidien et contribuent ensemble à la vitalité économique de la métropole.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le territoire compte 360 propriétaires, dont 60 % occupent eux-mêmes leur bâtiment, 450 entreprises manufacturières, 250 commerçants industriels, près de 800 entreprises de design, dont 660 dans le textile, plus de 500 artistes, 170 entreprises technologiques ainsi que 140 entreprises agroalimentaires, incluant 24 organismes en agriculture urbaine.

## LA FORCE DU TERRITOIRE REPOSE SUR DES ATOUTS CONCRETS

- un héritage industriel toujours actif, avec un cadre bâti adapté à la production ;
- une localisation centrale et stratégique, deux autoroutes, deux corridors ferroviaires, deux stations de métro ;
- une diversité d'acteurs qui fait sa richesse avec trois pôles d'affaires complémentaires ;
- une concentration exceptionnelle d'entreprises, de savoir-faire et de talents avec une main-d'œuvre diversifiée et un important bassin d'expertise ;

- une capacité démontrée à s'adapter aux changements ;
- Elle repose également sur un actif plus rare : un écosystème où entreprises, créateurs, institutions et partenaires collaborent, innovent et développent des solutions ensemble, dans un environnement culturel dynamique.

Cette combinaison a permis au District Central de traverser d'importantes transformations économiques au cours des dernières décennies. Cette résilience s'est construite au fil du temps grâce à des réseaux d'entraide, à des entrepreneurs engagés, à des créateurs audacieux, à des propriétaires investis et à des partenaires. Longtemps portée par des relations informelles, l'expérience terrain et le sens pratique des acteurs du milieu, cette dynamique a néanmoins peiné à se traduire en vision collective durable malgré plusieurs tentatives de revitalisation du territoire. Depuis plus de dix ans, la SDC contribue à faire évoluer cette culture en agissant comme un point de convergence neutre et crédible entre les parties prenantes, favorisant une meilleure collaboration, un alignement des efforts et une reconnaissance accrue du rôle stratégique du District Central. Aujourd'hui, cette capacité à travailler ensemble constitue l'un des principaux atouts du territoire et un facteur clé de sa résilience.

## TOUTEFOIS, PLUSIEURS FACTEURS FRAGILISENT AUJOURD'HUI SA CAPACITÉ D'ADAPTATION

- la réalité économique du District Central et la contribution de son écosystème productif demeurent encore méconnues ou sous-estimées dans certaines décisions qui façonnent pourtant son avenir ;
- les enjeux d'accessibilité (enclavement du quartier), de mobilité et de logistique urbaine compliquent les déplacements des travailleurs, l'accès aux clientèles, tant d'affaires que de proximité, ainsi que la circulation des marchandises, avec des impacts directs sur la compétitivité des entreprises, leur productivité et leur performance environnementale ;
- le vieillissement d'une partie du cadre bâti, les enjeux liés à l'entretien du territoire, à la propreté, à la gestion des matières résiduelles, aux îlots de chaleur et au sentiment de sécurité influencent également l'attractivité du milieu ;
- la pression foncière réduit progressivement la disponibilité d'espaces productifs et créatifs abordables ;
- les enjeux d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre ;
- les changements climatiques, les transformations économiques et la concurrence accrue entre les territoires, font que plusieurs acteurs expriment de la fatigue, un sentiment de perte d'influence et une confiance fragilisée envers les instances décisionnelles ;
- À cela s'ajoutent des responsabilités réparties entre plusieurs acteurs publics et privés, des processus parfois complexes et un besoin croissant de cohérence entre les décisions en matière d'aménagement, de développement économique, de mobilité, d'environnement et les réalités vécues sur le terrain ;
- Par ailleurs, la mixité des usages représente une occasion de développement lorsqu'elle est pensée en complémentarité avec les activités productives, mais peut devenir une source de tension lorsqu'elle est déployée sans tenir compte des réalités opérationnelles du territoire.

**Le défi est désormais clair :** le District Central possède les atouts nécessaires pour prospérer, mais il ne peut plus compter uniquement sur sa capacité d'adaptation. Il doit s'appuyer sur une vision commune, une meilleure coordination des acteurs, des investissements cohérents et des actions structurantes à la hauteur de son rôle comme cœur productif de Montréal.

## CE DONT LE TERRITOIRE A BESOIN MAINTENANT

- Une reconnaissance à la hauteur de sa contribution économique, sociale et environnementale ;
- Une gouvernance claire, collaborative et prévisible, appuyée sur une véritable culture de concertation et d'intelligence collective ;
- Des solutions de mobilité et d'aménagement adaptées à un territoire où se côtoient production, création, emploi, achat, consommation et vie urbaine ;
- La préservation et la modernisation des espaces productifs et créatifs, afin de soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat et la compétitivité du territoire ;
- Des investissements à la hauteur des ambitions du territoire afin de soutenir sa prospérité, sa vitalité, l'attraction et la rétention des entreprises et des talents, ainsi que sa transition écologique ;
- Des données, des indicateurs et des outils permettant de mieux mesurer et démontrer ses retombées économiques, sociales et environnementales.



Les Assises d'affaires - Fiches-projets : gouvernance et écosystème **- 9 juin 2026**

# Vision 2035 du territoire

Le District Central est reconnu, protégé et gouverné comme le cœur productif et créatif de Montréal : un territoire résilient, innovant et attractif où entreprises, créateurs, travailleurs et partenaires bâtissent ensemble une prospérité durable.

Un territoire suffisamment vivant, complet et résilient pour permettre à chacun d'y construire son avenir avec confiance, tout en contribuant à transmettre aux générations futures un milieu de vie, de création et de production plus fort que celui dont il a hérité.

# Plan d’action

Le Plan d’action présente les cinq axes stratégiques retenus, les objectifs qui y sont associés et les principaux leviers à mobiliser afin de renforcer la résilience du District Central et de favoriser le déploiement de projets porteurs pour le territoire.

| AXES | OBJECTIFS PRINCIPAUX | Leviers |
|---|---|---|
| **AXE 1 : Identité**<br>Reconnaître District Central comme le cœur productif et créatif de Montréal et du Québec. | Affirmer la vocation manufacturière et productive comme usage dominant du territoire. | Être inscrit formellement dans les documents de planification du territoire (Ville et gouvernements). |
| | Confirmer le caractère innovant du quartier et de ses acteurs économiques. | Travailler sur les conditions de succès et propice aux nouveaux modèles d’affaires visant à mieux répondre aux marchés. |
| | Favoriser et maintenir l’accessibilité du territoire aux entreprises productives et créatives. | Codévelopper le territoire avec les propriétaires immobiliers. |
| **AXE 2 : Compétitivité**<br>Faciliter la compétitivité du territoire. | Offrir aux entreprises un milieu d’affaires fluide, accessible et efficace. | Mettre notre agilité au service des entreprises du territoire afin de répondre rapidement à leurs enjeux. |
| | | Outiller les investisseurs et entrepreneurs afin de susciter l’émulation. |
| | | Augmenter la connaissance et la compréhension du territoire afin de générer des impacts positifs sur la compétitivité. |
| | Devenir la référence en matière de circuit court. | Favoriser la collaboration entre les acteurs du territoire. |
| | | Optimiser la mutualisation des services et produits. |
| | Corriger les obstacles aux opérations des entreprises (accès aux marchés, transport, financement) | Connecter les secteurs géographiques (prolongement de l’Esplanade vers le nord) |
| | | Participer au chantier de la logistique urbaine |
| **AXE 3 : Gouvernance**<br>Développer une nouvelle forme de gouvernance économique | Gouverner le territoire de manière concertée et structurante. | Assurer une gouvernance par projets impliquant tous les acteurs du territoire. |
| | | Assurer une collaboration intersectorielle au-delà du territoire |
| | | Définir des critères protecteurs pour les acteurs pour protéger le coeur productif et créatif du territoire |

| AXES | OBJECTIFS PRINCIPAUX | LEVIERS |
|---|---|---|
| **AXE 4 : Humain**<br><br>Activer de manière durable l'écosystème humain du territoire | Développer une culture de solidarité et de collaboration qui contribue à la création d'un milieu de vie et de travail dont on est fiers. | Renforcer la signature du territoire |
| | | Stimuler le sentiment d'appartenance et le rayonnement du quartier |
| | | Développer un quartier vivant, propre et sécuritaire où il fait bon vivre |
| **AXE 5 : Attractivité**<br><br>Démontrer que le District Central est un véritable territoire résilient et attirant pour les entreprises, leurs travailleurs et les différentes clientèles qui y contribueront. | Déployer une marque territoriale forte afin d'attirer les investissements, les entreprises et les talents tout en renforçant la fierté et le rayonnement des acteurs du District Central. | Communiquer sur les atouts de résilience du quartier, les acteurs et les projets qui le démontrent. |
| | Optimiser la visibilité du cœur productif et créatif de District Central et de ses artisans. | Structurer une offre d'accueil ciblée pour attirer de nouvelles entreprises alignées avec la vocation économique du territoire. |
| | | Mobiliser et outiller les entreprises et institutions du territoire qui veulent le faire rayonner. |

Exemples de projets-porteurs : Programme «Commerçant industriel - Produire et vendre du District Central», guichet d'affaires intelligent, observatoire de l'abordabilité, interventions signatures - paysagères, artistiques et signalétique, stratégie et plan de propreté.



Les Assises d'affaires - **9 juin 2026**




Atelier de La Grande fabrique de résilience territoriale - **17 mars 2026**

# Conditions de mise en œuvre et opportunités

La mise en œuvre du Plan de résilience du District Central nécessitera un leadership clair ainsi que les ressources nécessaires pour assurer la coordination des actions, la mobilisation des partenaires et le suivi des projets porteurs.

L'analyse des différentes dimensions de la résilience du territoire fait ressortir des opportunités qui permettront à la SDC District Central de jouer un rôle actif de rassembleur, de porte-voix et de facilitateur au sein de l'écosystème territorial :

- **Renforcer l'écosystème économique diversifié** en favorisant les maillages, le partage d'expertise, l'innovation et le rayonnement du territoire, tout en soutenant les démarches visant à préserver et moderniser les espaces productifs et créatifs abordables ;

- **Mobiliser les parties prenantes** autour d'une vision concertée de la mobilité, de la logistique urbaine et de l'accessibilité d'un territoire productif ;
- **Soutenir la résilience environnementale** en valorisant les initiatives liées à la biodiversité, au circuit court, à l'économie circulaire, à la gestion des matières résiduelles et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- **Favoriser la concertation et la cohérence des interventions** afin de renforcer la compréhension des réalités du District Central, la prévisibilité des décisions et une vision partagée de son développement à long terme.

La réussite du plan repose fortement sur un modèle de collaboration public-privé fort, capable de réunir les acteurs du milieu autour d'une vision commune et de soutenir, dans la durée, les investissements et les initiatives nécessaires à la résilience du territoire.

Elle dépendra également de la capacité du territoire à faire reconnaître sa contribution économique, sociale et environnementale à Montréal. Un territoire reconnu est un territoire mieux outillé pour mobiliser les partenaires, attirer les talents et les investissements, influencer les décisions qui façonnent son avenir et renforce sa résilience.

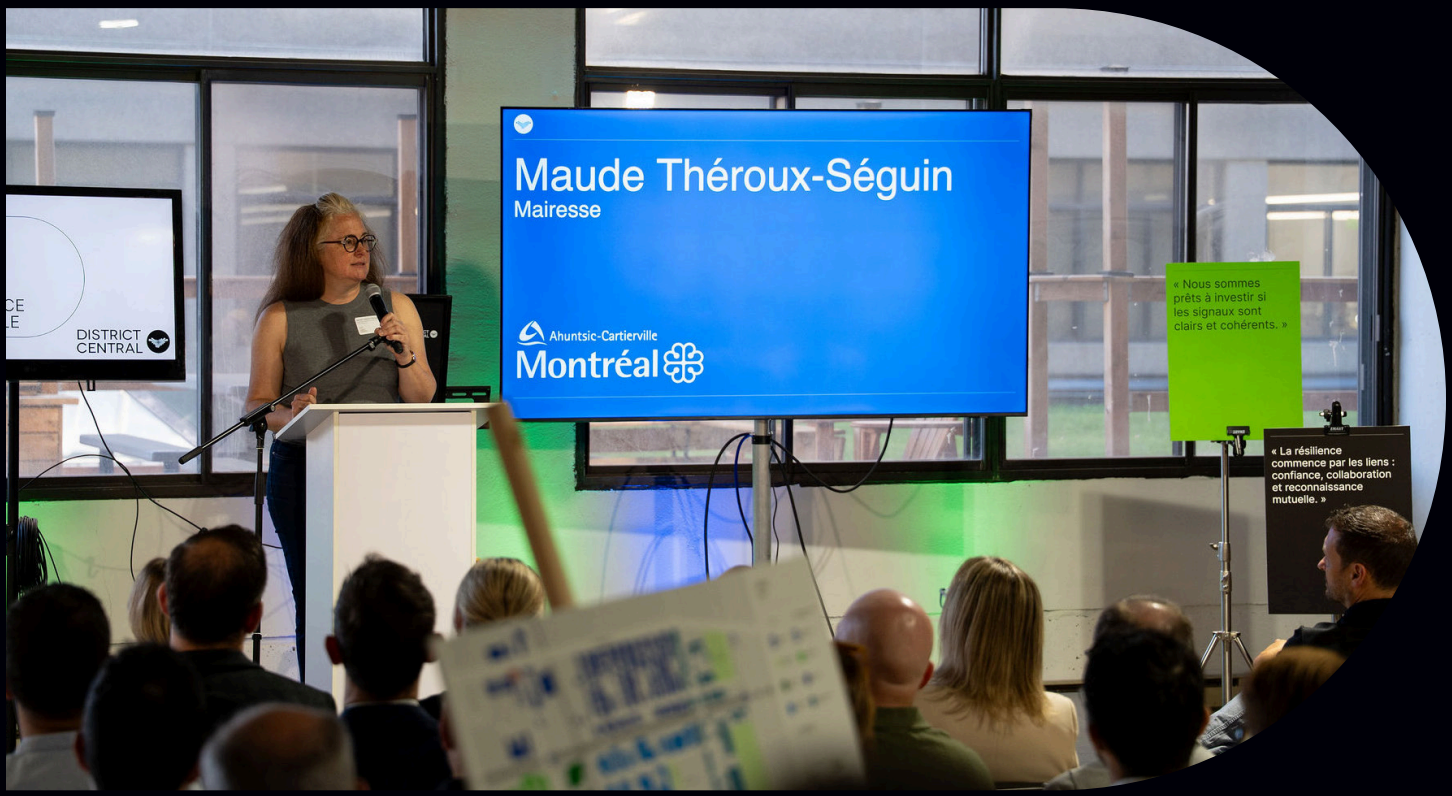


Prise de parole lors des Assises d'affaires par la mairesse d'Ahuntsic-Cartierville Maude Théroux Séguin

# Suivi et évaluation des résultats

La résilience d'un territoire se mesure dans le temps, à travers sa capacité à s'adapter, à évoluer et à maintenir ses forces malgré les changements et les pressions auxquels il est confronté.

Afin d'évaluer les progrès réalisés et d'ajuster les actions lorsque nécessaire, la SDC District Central assurera un suivi périodique de la mise en œuvre du présent plan. Ce suivi s'appuiera sur des indicateurs regroupés selon les cinq dimensions de la résilience identifiées dans ce document.

Il permettra de mesurer l'évolution du territoire, de documenter les retombées des projets réalisés et d'orienter les décisions futures en fonction des résultats observés.

## RECOMMANDATIONS - INDICATEURS DE SUIVI PORTERONT NOTAMMENT SUR

### DIMENSION ÉCONOMIQUE

- Nombre d'entreprises et d'emplois présents sur le territoire, notamment dans les secteurs productifs et créatifs ;
- Abordabilité (loyer brut) des espaces productifs et créatifs ;
- Investissements réalisés dans le cadre bâti et les activités économiques.

### DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

- Attraction et rétention de la main-d'œuvre ;
- Participation des partenaires aux instances de concertation ;
- Nombre de collaborations et d'initiatives collectives entre les acteurs du territoire ;
- Niveau de mobilisation des entreprises, propriétaires, travailleurs et partenaires ;
- Sentiment d'appartenance et perception du territoire.

### DIMENSION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

- Mise en œuvre d'initiatives favorisant l'économie circulaire, les circuits courts et la mutualisation des ressources ;
- Ajout de biodiversité ;
- Gestion des eaux pluviales et des matières résiduelles ;
- Réduction des vulnérabilités climatiques et des îlots de chaleur.

### DIMENSION INSTITUTIONNELLE ET DE GOUVERNANCE

- Niveau d'engagement des différents partenaires ;
- Mise en place et fonctionnement des mécanismes de gouvernance partagée ;
- Mobilisation des leviers financiers et des investissements publics et privés ;
- Niveau de participation aux instances de concertation et coordination des actions ;
- Reconnaissance du District Central dans les politiques, plans et stratégies.

### DIMENSION TERRITORIALE, IMMOBILIÈRE ET DES INFRASTRUCTURES

- Accessibilité du territoire pour les différentes clientèles (B2B, B2C, travailleurs) ;
- Performance des conditions de la circulation des marchandises ;
- État, modernisation et adaptation des infrastructures stratégiques ;
- Réalisation des projets d'aménagement et d'amélioration du milieu de vie ;
- Perception de l'attractivité et de la qualité du territoire.

# Conclusion : préparer l’avenir ensemble

Pour faire face aux chocs à venir, le District Central peut compter sur une présence d’entreprises très diverses. Et ce qui fait vraiment la différence, c’est tout son écosystème d’affaires qui collabore, innove, partage ses apprentissages et arrive ainsi à s’adapter rapidement.



Gabriel Tupula en session de travail lors des Assises d’affaires du 9 juin 2026

Le Plan de résilience du District Central repose sur une conviction simple : les plus grands atouts du territoire se trouvent déjà ici. Dans la diversité de ses entreprises. Dans le savoir-faire de ses travailleurs. Dans l’engagement de ses propriétaires. Dans la créativité de ses entrepreneurs et de ses créateurs. Et surtout, dans sa capacité à faire collaborer des acteurs aux réalités différentes autour d’un objectif commun.

Face aux transformations économiques, climatiques, technologiques et urbaines, le District Central ne part pas de zéro. Il dispose d’un écosystème productif solide, d’une culture de collaboration bien ancrée et d’un rôle stratégique dans l’économie montréalaise. Mais pour demeurer prospère, attractif et résilient, cette capacité d’adaptation doit désormais s’appuyer sur une vision commune, des investissements cohérents et des actions structurantes portées collectivement.

Ce plan trace cette voie. Il vise à renforcer la reconnaissance du District Central, à préserver et moderniser ses espaces productifs et créatifs, à améliorer les conditions d’opération des entreprises, à soutenir la transition écologique et à développer une gouvernance capable d’accompagner le territoire sur le long terme.

Notre ambition est claire : faire du District Central le cœur productif de Montréal, reconnu pour sa capacité à produire, créer, innover et collaborer. Un territoire vivant, complet, résilient et prospère, où les entreprises peuvent investir avec confiance, où les travailleurs peuvent envisager leur avenir et où les générations futures hériteront d’un milieu plus fort, plus durable et mieux préparé aux défis de demain.

Car au-delà des projets et des infrastructures, la résilience demeure avant tout une œuvre collective. Et c’est ensemble que nous écrirons la prochaine étape de l’histoire du District Central.

**Gabriel Tupula**
Président du conseil d’administration
SDC District Central

# Liste des contributeurs

La SDC District Central tient à remercier chaleureusement les entreprises du District Central et ses partenaires pour leur précieuse contribution à la Grande fabrique de résilience territoriale. Merci également à Élisabeth Deschênes, de ZA Communication, pour son accompagnement stratégique.

## ENTREPRISES ET ENTREPRENEURS

**AROMASOURCE**
Lucie Bernier
**ATELIER VIOLETTE DIONNE**
Violette Dionne
**ATELIERS BELLEVILLE**
Jonathan Villeneuve
**ATTRACTION**
Philippe Gagnon
**BATEAU BATEAU**
Alexandra Dequaire
**BIG BANG**
Gabriel Tupula
**BRASSERIE SILO**
Jean-Philippe Lalonde
**BUFFALO DAVID BITTON**
Marie Grosmaitre
**BURGER KING**
Simon
**CANSEW**
Richard Doré
Leslie Schachter
Hershie Schachter
**CENTRE D'ART CAB**
Anne-Marie Barnard
**CENTRE MUSICAL MÉTROPOLITAIN**
A. Jacques Coutu
**CGS QUÉBEC INC.**
Delia De Gasperis
**CHALEM 3D**
Chantal Lemieux
**CHRYSALABS**
Jacques Michiels
**CL VALVE PROCESS SOLUTIONS**
Cesare Levita
**COBOOM**
Marie Delannoy
**COMIC HUNTER**
Marc Parenteau
**COMMUNAUTIQUE**
Cassie L. Rhéaume
Raquel Peñalosa
**CORE FABRICS**
Tereska Gesing
**CREATIONS ROBO**
François Vachon
**DÉCOR WALLFETISH**
Richard Batah
**DÉMÉNAGEMENT GAREAU**
Pierre Gareau
**DESIGN HUMA**
Stéphanie Cardinal
**DFINIT CONSEIL**
Patrice Langevin
**DOMINO'S**
Mike Sweeney
**DOMO**
John Martins
**DU VERT AU ROUGE**
Sylvia Jean
**ÉCOLE D'ÉBÉNISTERIE D'ART DE MONTRÉAL**
Marise Loranger
**ED BATTAH & CO**
Kimberley Battah
**ELEMENTS PLANIFICATION URBAINE**
Martine Peyton
**EMBALLAGE KAUFMAN**
Robert Raposo
**ÉQUATION 56**
François Hamel
**EUREKA TEXTILES**
Jay Desai
**FOLIO DESIGN**
Julie Laforêt
**GROUPE SOLAIREAU**
Adnane Ramromi
**IDX DESIGN COMMUNICATION**
Emmanuel Amar
**ILLUXI**
Philippe Richard Bertrand
**ILOT 84**
Marie-Pier Tessier de l'Étoile
**INDUSTRY AGENCE**
Olivier Haggiag
**JULEI DESIGN**
Julie Magnan
**LA BETE A PAIN CHABANEL**
Annick Lemieux-Dufresne
**LA CENTRALE AGRICOLE**
Nora Azouz
Kevin Drouin-Léger
**LA CORBEILLE BORDEAUX-CARTIERVILLE**
Donald Boisvert
**LA MAISON DU MONDE**
Alexandre Chanady
Laurie Tremblay
**LAETITIA BEDOUT**
Laetitia Bedout
**LES CEINTURES MEGA**
Stéphane Mingione
**LES EMBALLAGES ASWAL**
Ahmed Boulil
**LES SOUS-VETEMENTS YVES MARTIN**
Christine Amirian
**LOUVIA UNIFORMES**
Isabelle Prévost
**LPR TECHNOLOGIES**
Hugo Lambert
**MADISON AVENUE**
Anita Leisser
**MAISON MARIE SAINT PIERRE**
Marie Saint-Pierre
**MANUFACTURE DE MATELAS SELECTION**
Eugénie Lévis
**MEUBLES ET LIQUIDATION**
Paramjit Singh
**MODES SLY & CO / OOKPIK**
Louise Leclerc
Sylvain Roy
**MONTELLE INTIMATES**
William Haddad
**MUNTU**
Cathia Cariotte
**OBJECTIF EMPLOI**
Yoan Beraud
**PACINI MARCHÉ CENTRAL**
Jo Circé
**PCI AUTOMATISATION INDUSTRIELLE**
Alain Gagné
**PERTINENCE MEDIA**
Alexandre Sagala
**PHOENIX IMPACT**
Maxime Dimidschstein
**PICKLE AGENCE CRÉATIVE**
Amélie Paquette
**PILGRIM**
Robert Paul Hayes
**PLÜME**
Lina A. Aristeo
**PREMIÈRE ÉQUIPE ARCHITECTURE**
Gabrielle Poirier
**RESTAURANT 555 MIDTOWN**
Mario Shamon
**RPV DÉCORS**
Robert-Pierre Venne
**SAVEURS CIRCULAIRES**
Jean-Philippe Beaulieu
**SERIGRAPHIE UBALDO**
Ubaldo Pietrantonio
**SPORTCRAFT INTERNATIONAL**
Aram Baronian
**STEAMOVAP**
Bernard Saint-Yves
**STUDIO CREATIF A'SHOP**
Kris Wilk
**STUDIO SOLUTIONS**
Samuel Jacques
**SUPREME MACHINES**
Jacques Ohayon
**SYLTIN**
Sylvie Brucher
**TAK**
Jo-Philippe K. Laflamme
**TERRA CAFE ET THE**
Carlo Granito
**TROLET**
Jules Trolet
**UN ARCHITECTURE**
Hélène Roger
**WAVENCY**
Maude Belval
**ZA COMMUNICATION**
David Giguère
**ZARATE + LAVIGNE ARCHITECTES**
Carolyn Kelly-dorais
**9211-2820 QUÉBEC INC.**
Hanan Farah
**9275-4381 QUÉBEC INC.**
Roberto Mervicini

## PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS

**AEDN**
Lorne Lieberman
**GROUPE DAYAN**
Albert Ezerzer
**LES IMMEUBLES H.S.**
Howard Szalavetz
**LES IMMEUBLES M.W.O.L.**
Greg Wise
**MARCARKO - 555 MIDTOWN**
Eyal Cohen
**OLYMBEC**
Robert Libman

## PARTENAIRES ET INSTITUTIONS

**AHUNCYCLE**
Frédéric Bataille
**ARRONDISSEMENT AHUNTSIC-CARTIERVILLE**
Maude Théroux-Séguin
*(Mairesse d'Ahuntsic-Cartierville)*
Victor Esposito
*(Conseiller de la Ville dans Saint-Sulpice, Ahuntsic-Cartierville)*
Stéphanie Bernard
Clément Jr. Charrette
Carlos Costa
Julie Guicheteau
Jean-Marc Labelle
Jessica Lagacé-banville
Justine Lalande-church
Valérie Simard
Jean-François Soulières
Simon Therrien
Dominique Paquin
**ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE MONTRÉAL (ASDCM)**
Sébastien Ridoin
**EXCELLENCE INDUSTRIELLE ST-LAURENT**
Yamilka Peña
**MMODE - LA GRAPPE MÉTROPOLITAINE DE LA MODE**
Louis Arsenault
**PME MTL CENTRE-OUEST**
Marc-André Perron
Alexandre Skerlj
**SDC DISTRICT CENTRAL**
Marc-André Carignan
Myriam D. Jutras
Elena Di Stefano
Geneviève Dufour
Zineb Hicham
Stéphanie Rault
Marie-France Richard
Hélène Veilleux
**VILLE DE MONTREAL**
Pascal Lacasse
Charles-André Major
Rami M'rad

# DISTRICT CENTRAL

## LE CŒUR PRODUCTIF ET CRÉATIF DE MONTRÉAL

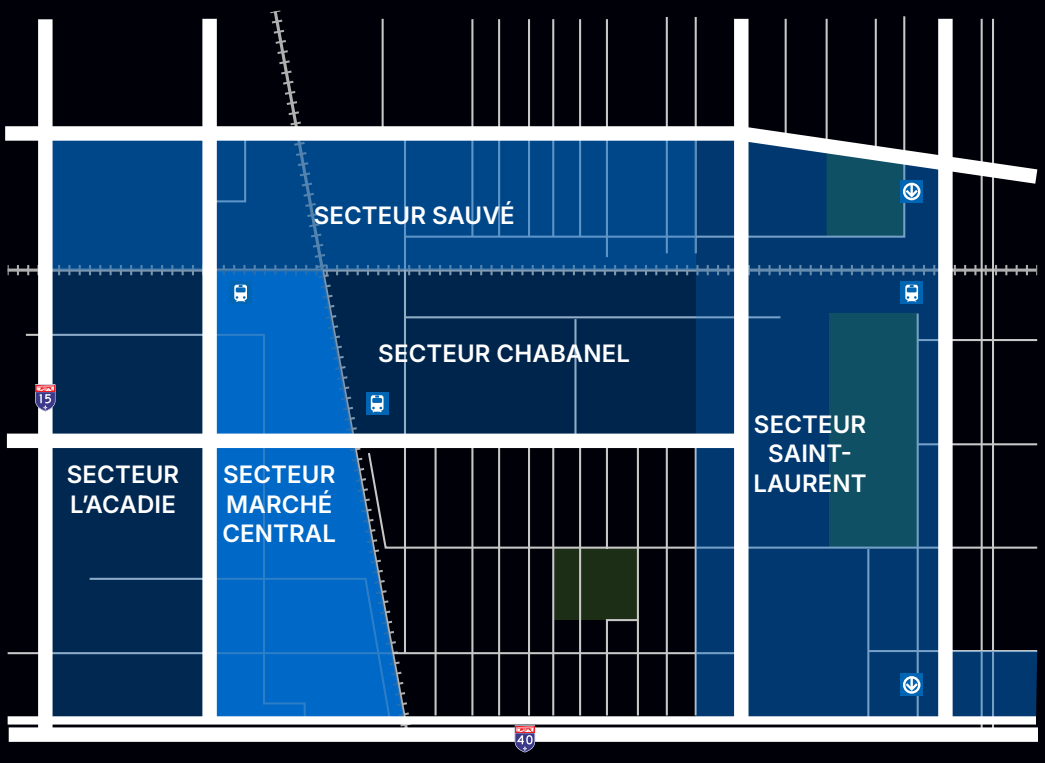


SDC DISTRICT CENTRAL

555 Chabanel Ouest
Suite R-02A
Montréal, Québec H2N 2H7
514 379-3232
**district-central.ca**